

Le Teich mag'



DOSSIER

Nouveau site internet
et réseaux sociaux,
le Teich est en ligne !

p. 9 à 11

n°66 AVRIL 2019

EN DIRECT

Services techniques :
un service d'experts

p.12

ZOOM SUR

Festival Territoires
Sauvages

p.15

Ville
le Teich
Bassin d'Arcachon
la ville choisie par la nature

www.leteich.fr



Permis Voiture

- . Traditionnel «B»
- . Conduite Supervisée (C.S)
- . Conduite Accompagnée (A.A.C)
- . Remise à niveau
- . Récupération de points
- . Enseignement Théorique

Permis Moto

- . A1 - A2 - A
- . Formation conduite 125 cm³
- . Brevet de Sécurité Routière (AM)

Permis Remorque

- . Formation au «B96» (≤4T250)
- . Permis «BE» (+ 4T250)

Tél. : 05 56 66 09 17

Courriel : ame.lesaigrettes@orange.fr

Adresse Internet : <http://automotoecolelesaigrettes.com>

4, rue Copernic - Technoparc - Sortie n°3 - A660
(devant Hôtel «All Suites Home») - 33470 LE TEICH

**BIGA
BOX**

3, 5, 9, 14 et 28 M²

**GARDE MEUBLES
LOCAUX COMMERCIAUX**

05 57 70 69 45 / 06 08 77 13 90

190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS
contact.bigabox@orange.fr

LECONS DE NATATION

AQUAFITNESS AQUATRAMPOLINE

AQUA-ADOS

AQUAGYM

aqua bulle

AQUABIKE

BEBES NAGEURS

Centre Aqua bulle
58 bis Allée de Grangeneuve
LE TEICH

aquabulleleteich.com

ETS GARRIGUE

Vidange de toutes fosses
Ramonage de toutes installations de chauffage
Curage d'égouts
Passage caméra dans canalisation

19 bis. RUE PIERRE-DIGNAC - 33260 LA TESTE

Tél. 05 56 66 27 80



Chères teichoises,
Chers teichois,

Un budget sans augmentation d'impôt en 2019

Après le débat d'orientation budgétaire en mars, le budget 2019 de la commune sera voté le 4 avril prochain sans augmentation des taux des impôts communaux pour la 8^{ème} année consécutive.



Le Teich reste la commune du Bassin d'Arcachon où l'on paie le moins d'impôt.

2019 sera cependant très riche en événements et en manifestations municipales. Après la piste cyclable de Technoparc, livrée en début d'année, c'est l'allée de Grangeneuve qui sera aménagée avec une nouvelle piste. Un programme de rénovation de la voirie de plus de 1,2 millions d'euros va également être engagé avant l'été. Le nouveau relais assistant(e) maternel(le) est en pleine construction à côté de la crèche multi accueil ainsi que la halle du port. Elle accueillera d'ailleurs le festival aquitain « Territoires sauvages » qui aura lieu les 19, 20 et 21 avril autour du Port. Enfin, la réhabilitation des bords de Leyre à Lamothe sera lancée cette année. Depuis quelques mois, le nouveau site internet de la ville est en ligne et vous pouvez y retrouver toute cette actualité. Ce site est conçu pour vous. Notre commune évolue et se transforme pour répondre au mieux aux nouveaux usages et vous faciliter les démarches administratives. Notre ville est en mouvement, il est de notre devoir commun de toujours la faire évoluer, la construire avec une vision du bien vivre ensemble. Le Teich est une ville solidaire où il fait bon vivre et où chacun peut s'épanouir mais aussi une ville que je souhaite ouverte et durable.

François Deluga

Maire du Teich

Président du Parc naturel marin
du Bassin d'Arcachon



Sommaire

Retour en images 4

Brèves 5-8

Dossier 9-11

Nouveau site internet et
réseaux sociaux,
le Teich est en ligne !

En direct 12-14

Zoom sur 15-17

Agenda 18-19

Culture & Sport 20-21

Tribunes libres 22

COMMUNE DU PARC NATUREL RÉGIONAL
DES LANDES DE GASCOGNE

Ville
le Teich
Bassin d'Arcachon
la ville choisie par la nature



Édité par la Mairie du Teich - Tél. : 05 56 22 33 60
contact@leteich.fr - www.leteich.fr

Directeur de la publication : François Deluga

Rédactrice en chef : Cynthia Taris

Ont collaboré à ce numéro : Manuel Rulier

Photos : Manuela Darbeau, Laurent Wangermez et Istock

Réalisation : Agence SEPPA, 05 57 30 09 10 - RC B 434 804 720

Régie publicitaire : Agence Seppa 06 08 91 01 79

ISSN 2610-4148

4 Retour en images



◇ Un champion dans mon école

Lundi 17 décembre, la tournée de sensibilisation au handisport «Un champion dans mon école» organisée par EDF (partenaire majeur de la Fédération Française Handisport) s'est arrêtée au Teich.

La nageuse Elodie Lorandi, championne paralympique du 400 mètres nage libre, est venue rencontrer les élèves de l'école élémentaire du Delta. Une occasion unique pour les élèves de participer à différents ateliers de mise en situation à l'handisport.



◇ Repas des aînés

Grand succès pour le repas des aînés 2018, avec près de 600 participants !



◇ Nuit de la Lecture

Pour sa 3^{ème} édition, le **samedi 19 janvier**, le succès populaire de la Nuit de la Lecture s'est confirmé à la Médiathèque L'EKLA. Contes, spectacle, auberge espagnole franco-russe et musique, un beau programme pour une soirée riche en convivialité et en partage !

◇ Foulées des Plaines

Dimanche 3 février, plus de 500 coureurs ont pris le départ du 5 ou 10 km de la Foulée des Plaines, organisée par le Comité des Fêtes et de la Culture.

◇ Accueil des nouveaux habitants

Ce **1^{er} mars**, François Deluga et son équipe municipale ont accueilli une cinquantaine de nouveaux teichoïses de l'année. Cette cérémonie conviviale permet aux personnes nouvellement installées sur la commune de découvrir leur ville.



◇ Téléthon

Le 31 janvier 2019, le maire a pu remettre le chèque de 8876 € aux représentants de l'AFM. Cette réunion des plus conviviales a permis à tous les bénévoles de se retrouver pour fêter cette édition 2018.



◇ Carnaval

Cette année, pour être dans le tempo de la cavalcade du **samedi 8 mars**, il fallait opter pour le thème des héros de dessins animés.



Point travaux

Embellissement, nouveaux équipements, voirie, pistes cyclables... Les chantiers vont bon train sur la commune, avec toujours la même visée : répondre aux besoins des teichois et améliorer la qualité de vie.



Chemin des Bordasses

Travaux de voirie

✓ **C'EST TERMINÉ**

Le renouvellement des revêtements de la rue des Plaines, de la rue des Marots et rue de Mouras, ainsi que celui du chemin des Bordasses est achevé.

La rue des Poissonniers a bénéficié d'un aménagement de voirie : elle intègre désormais des plateaux surélevés qui ralentissent la vitesse des automobilistes.

Avenue de Camps, le revêtement vient d'être refait sur 1 km, du rond point des Poissonniers jusqu'à la rue Auguste Lafon.

➤ **C'EST À VENIR**

Courant 2019, l'allée Grangeneuve sera refaite, de même que les Allées de Burgat, des Genets, des Tourterelles, du Houdin, la rue des Ajoncs, l'allée de Cantebruc... À chaque fois, l'enrobé sera entièrement renouvelé.

Rue des Fleurs, des travaux d'enfouissement des réseaux précéderont l'aménagement de la voirie. La rue du Château bénéficiera quant à elle d'un aménagement de voirie (l'enfouissement des réseaux a été réalisé en 2018).

Une piste cyclable vers Technoparc



La COBAS a délégué la maîtrise d'ouvrage à la commune pour la création d'une piste cyclable qui débutera au rond point du Bургat, jusqu'à la plaine des sports pour une distance totale d'1,1 km. Il s'agit de refaire l'allée Grangeneuve et d'y incorporer la nouvelle piste. Les travaux, qui débutent en mai seront terminés avant l'été.

Une autre piste cyclable est terminée depuis mi-mars. Elle chemine du rond point de Boulange jusqu'au parc d'entreprise de Technoparc. La COBAS a financé cette piste pour les réseaux, la passerelle en bois qui enjambe la Craste Baneyre.



LA TROISIÈME PASSERELLE SUR LES CANAUX

Première station écotouristique du Bassin d'Arcachon, le Teich joue son atout « nature » et aménage un parc public qui constituera une liaison douce entre le port et la ville. Dans ce paysage de canaux et de prairies, les cheminements seront refaits : ainsi une troisième passerelle en bois sera posée en avril.

LE POINT SUR

LE PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DE LA GARE

Ce chantier sous maîtrise d'ouvrage de la COBAS a débuté tout autour de la gare en octobre 2018. Les parkings SUD et EST sont en cours de réalisation. Suivra la création du parking OUEST. À terme, ces travaux auront permis la création d'un parvis devant la gare, de 175 places de parking, de garages avec des boxes pour les vélos, d'une ombrière et de sanitaires publics.



© Forma6



Le RAM, pièce finale du Pôle Petite Enfance

La crèche multi-accueil « La Pomme de Pin » construite rue Saint André en 2014, sera bientôt complétée par un Relais d'Assistants Maternels (RAM). Ce bâtiment, en cours de réalisation (les fondations ont été faites début 2019), sera livré à l'automne. Il constituera, avec la crèche, l'espace Petite Enfance du Teich.



© d31 les infographies



La Halle du port

La municipalité a lancé un vaste projet de valorisation du caractère patrimonial du port et de ses abords. Dans cette zone, l'aménagement de la Halle couverte (600 m²) est une première étape attendue par toute la population. Le chantier a débuté fin 2018. Les pieux sont maintenant enfoncés, la dalle coulée, et la charpente est en cours de réalisation... pour une livraison du chantier mi-avril.

REPÈRES

La Halle est implantée à l'ouest du port

600 m² de surface couverte

700 m² de toiture



© bulle architectes

Les principales décisions du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2019

Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et approbation du bilan de la concertation

Le projet de PLU s'articule donc autour de quatre objectifs indissociables :

- Préserver le territoire et le « construire » sous l'angle Nature, Paysage et Patrimoine,
- Créer un Éco-quartier,
- Améliorer le cadre de vie des teichois,
- Développer l'attractivité et favoriser la solidarité territoriale.

L'arrêt du projet de PLU permettra de poursuivre la procédure de révision par une phase de consultation des Personnes Publiques Associées puis par l'organisation d'une enquête publique d'une durée d'un mois.

Adoption : 26 voix pour et 3 voix contre

Effacement des réseaux rue des Fleurs

Dans le cadre des travaux de voirie 2019, il va être proposé, au prochain budget, de rénover la rue des Fleurs et la rue du Château. À cette occasion, la commune souhaite poursuivre la mise en souterrain des réseaux dans le centre-ville. Les travaux d'effacement de réseaux, pour la partie électricité sont estimés à 75 000 €HT, susceptibles de bénéficier d'une subvention du SDEEG de 45 000 €. Pour la partie éclairage public, ces travaux sont estimés à 36 703 € TTC, susceptibles de bénéficier d'une subvention du SDEEG de 5 780 €.

Adoption : Unanimité



CHÈQUE EAU : LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous rencontrez des difficultés financières pour régler votre facture d'eau, vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier de « chèques eau » permettant de payer jusqu'à la moitié du montant de celle-ci.

Pour plus d'informations, prenez contact avec le CCAS de la ville du Teich au 05 56 22 89 61 ccas@leteich.fr

Lutte contre les frelons asiatiques

Pour lutter contre la prolifération des nids de frelons asiatiques, la ville du Teich met à disposition des teichois, gratuitement, des pièges.

Après avoir passé l'hiver dans leur abri, c'est au printemps que les reines frelons asiatiques commencent la construction de leurs nouveaux nids : dans les arbres, sous les toitures, dans un abri... Dangereux pour la santé publique par leurs piqûres et risquant d'altérer la biodiversité, les frelons asiatiques posent de plus en plus problème.

Pour lutter, contre le frelon asiatique, la ville du Teich propose la distribution de pièges et une première dose de solution d'attractif.

Comment obtenir un piège ?

Rendez-vous à l'accueil de la mairie muni d'un justificatif de domicile. Un piège par foyer ainsi qu'une première dose de solution seront remis gratuitement (dans la limite des quantités disponibles).

Plus d'info sur www.leteich.fr ou au 05 56 22 33 60



NOUVEAUTÉ

Sport seniors pour la rentrée 2019 !

La ville du Teich met en place le dispositif « Temps libre Multisports senior » en partenariat avec le Conseil Départemental de la Gironde. L'occasion d'offrir aux seniors la possibilité de découvrir ou de pratiquer des activités sportives.

Les places seront limitées, préinscription par mail à sport@leteich.fr
Plus d'infos sur leteich.fr, onglet Actualités



Bien vivre ensemble : les gestes du quotidien

À l'approche des beaux jours, nous sommes nombreux à vouloir commencer les travaux de jardinage. Il existe un certain nombre de règles qui fixent le cadre du vivre ensemble. Rappel des informations pour faciliter les bonnes relations de voisinage.



ATTENTION AUX BRUITS INUTILES

Volume trop élevé de la radio, aboiements, conversations trop animées... de jour comme de nuit, l'excès de bruit est passible d'amende. Faire la fête, c'est sympathique et convivial, bricoler, c'est parfois nécessaire. Mais cela ne coûte rien de prévenir ses voisins et de baisser le volume lorsque l'heure devient tardive. À l'inverse, votre voisin n'est peut-être pas conscient du bruit qu'il fait. Essayez d'abord une démarche à l'amiable, et si cela ne suffit pas, vous pouvez alors faire appel à la police en dernier recours.

Un arrêté municipal précise les horaires à respecter pour réaliser des travaux bruyants, par exemple :

- > **Les jours ouvrables** de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.
- > **Les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 18h.
- > **Une tolérance existe pour les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.
- > **Bruits de chantier** : Ils sont autorisés entre 9h et 18h du lundi au samedi (sauf jours fériés). [Exception faite aux interventions d'utilité publique urgentes.](#)

PLANTER SANS DÉPASSER

La diversité des jardins participe à la beauté d'une ville. Vous devez entretenir et tailler les végétaux, en limite de terrain afin qu'ils ne débordent pas sur la voie publique ou chez votre voisin. Pour limiter les problèmes, il est bon, au moment de planter, de respecter une distance d'au moins 50 cm de votre clôture, puis au fil du développement d'élaguer régulièrement.

Plus d'infos sur leteich.fr, onglet Actualités

DÉSHÉRBAGE

Il doit être réalisé par arrachage ou binage sans recours à des produits phytosanitaires qui sont interdits à moins de 5 m des cours d'eau et plan d'eau, dans les fossés, avaloirs, bouches d'égout, caniveaux...

Bon à savoir : La ville du Teich est engagée dans la démarche Zero Phyto pour l'entretien de ses espaces verts et l'espace public.

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS VERTS ?

Vous pouvez composter vos déchets verts (tonte, fleurs etc.) et vos déchets organiques (épluchures de légumes et de fruits, marc de café etc.) dans un composteur ou pour ceux qui n'ont pas de jardin, en s'équipant d'un lombricomposteur à placer sur le balcon. Toutefois certains déchets sont à éviter : os et viande, restes de poisson, huile de friture, plantes malades... Près de 30% de vos déchets jetés dans les ordures ménagères peuvent être compostés. C'est un geste citoyen !

JARDINER SANS BRÛLER

Brûler des déchets verts dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement. Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels par arrêté préfectoral. Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture.

La Ville bénéficie d'un système de collecte de déchets verts hebdomadaire. Plus d'infos sur leteich.fr, onglet Votre Quotidien.



QUELLE EST LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE AUX BARBECUES ?

Quel que soit le lieu de résidence, maison ou appartement, il n'existe pas de restriction concernant l'utilisation d'un barbecue (à part les règlements de copropriété). L'odeur étant inévitable, l'idéal est tout de même d'orienter le barbecue de sorte à ne pas enfumer les voisins ! Ils sont bien évidemment interdits en forêt.



Nouveau site internet et réseaux sociaux, le Teich est en ligne !

Depuis le 31 janvier 2018, le nouveau site internet de la ville du Teich est en ligne. Nouvelle charte graphique, davantage de fonctionnalités, plus interactif, adapté aux tablettes et smartphones, cette nouvelle porte d'entrée sur les services et l'actualité de la ville est destinée à vous informer et vous faciliter la vie quotidienne. Dans le même temps, la ville du Teich se lance sur les réseaux sociaux, Facebook et Instagram pour commencer.

Un nouvel outil de communication efficace

Une refonte complète du site internet de la ville a été entreprise par la municipalité : une nouvelle mise en page dynamique et conviviale, un graphisme qui se veut à la fois sobre et contemporain, une navigation plus facile et un contenu plus complet et précis. De nouvelles fonctionnalités sont également proposées pour répondre aux besoins des teichois, tels des démarches en ligne ou encore l'adaptabilité sur les différents supports multimédias. Notre objectif est de vous simplifier la vie en quelques clics !





Un site à consulter partout

Devant un ordinateur, sur votre smartphone ou votre tablette, le site et ses contenus s'adaptent intuitivement à la taille de votre écran.

LE MOT DU MAIRE

« Faciliter la vie des teichois, interagir avec eux en étant là où ils sont »

Le nouveau site web possède toutes les caractéristiques recherchées par les utilisateurs du numérique. Notre objectif était d'abord de répondre aux besoins d'ordre pratique des internautes qui veulent facilement accéder aux actualités de leur commune, consulter l'agenda des manifestations de la ville, connaître les menus de la cantine pour leurs enfants. Par exemple, des formulaires en ligne, tant en matière d'état civil que de scolarité, sont disponibles. Un service de paiement en ligne de la cantine ou des différents temps périscolaires appelé le Kiosque Famille a été développé. Aujourd'hui, le service public se doit d'être accessible à tous et partout.

FRANÇOIS DELUGA

VISITE GUIDÉE, du nouveau site internet de la ville,



Je souhaite...

Un onglet « Je souhaite... » qui vous propose toutes les réponses aux questions que vous pourriez vous poser. Nous avons répertorié un certain nombre de vos recherches d'ordre pratique. Au fil du temps, nous agrémenterons cette rubrique.

Moteur de recherche

Un moteur de recherche performant vous permet tout au long de votre navigation d'accéder directement à l'information cherchée.



L'actualité désormais « À la une » !

Articles, dates d'événements, vidéos, images, publications... le nouveau site réserve un espace important à toutes les actualités de la ville, relayées via les réseaux sociaux. Bientôt, une newsletter viendra compléter ce dispositif. C'est ouvert ! N'hésitez pas à vous y inscrire d'ores et déjà !

EN DIX ZOOMS

et de son arrivée sur les réseaux



Le Teich pratique

Dès le haut de la page d'accueil, il vous sera possible d'accéder en un clic à toutes les informations utiles du quotidien : menus des cantines, billetterie de L'EKLA en ligne, connaître la pharmacie de garde du week-end, le train au départ et à l'arrivée de la gare du Teich, connaître les horaires des marées ou accéder à la Réserve Ornithologique.

Ces liens pourront être modifiés au cours des mois en fonction du retour des usagers et des pages les plus consultées.

Contribuez et participez !

Ce site est aussi le vôtre, nous avons donc souhaité développer de nouvelles fonctionnalités pour vous donner la possibilité de contribuer en envoyant directement votre proposition d'événement pour l'agenda, via un formulaire en ligne. Une démarche contributive qui se poursuivra avec le nouvel annuaire des associations, qu'elles pourront mettre à jour régulièrement.

Païement en ligne

Pour faciliter le règlement des prestations de la restauration scolaire et des activités périscolaires, une plateforme de paiement en ligne a été mise en place.

Des services et lieux publics géolocalisés

Progressivement, chaque service, équipement municipal ou lieu public important de la ville, aura sa fiche d'information géolocalisée, avec une photo, des informations éventuelles de contact. Vous pourrez accéder facilement à la liste des crèches, des écoles, des équipements sportifs et culturels etc.



+ de démarches en ligne

Il s'agit de permettre à tous d'administrer et d'effectuer leurs démarches administratives en ligne : inscription sur les listes électorales, changement d'adresse, déclaration de perte de papier d'identité, création d'entreprise ou création d'association etc.



Les réseaux sociaux pour partager plus



La ville est désormais sur Facebook et Instagram pour partager avec vous des annonces et retours sur des événements, des infos de proximité, des images, des vidéos de la vie teichoise.



Nouveau

Découvrez aussi le nouveau site internet de la Réserve Ornithologique sur **www.reserve-ornithologique-du-teich.com** Un bon moyen de préparer votre venue à la réserve et de découvrir les oiseaux !

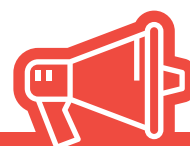
Services techniques : un service d'experts



Les 21 agents des services techniques sont des spécialistes. Voirie, manifestations, entretien des espaces verts et des bâtiments municipaux... : ils interviennent dans de nombreux domaines et pratiquent leur métier en expert. Quand il faut trouver une solution rapide et efficace, ils répondent présents par tous les temps.

Les ateliers techniques abritent 3 pôles : la voirie-manifestations, les espaces verts, les bâtiments (entretien), sans oublier le secrétariat. En tout, 18 agents titulaires et 3 agents contractuels se partagent le travail sur l'année. « *En saison, cependant, nous devons recruter des renforts : trois personnes supplémentaires à partir d'avril et deux supplémentaires pour assurer les festivités en juillet-août* », détaille Christophe Lamarque, directeur depuis 10 ans de cette ruche qui vrombit toute l'année.

Les agents du service voirie-manifestations sont chargés de l'entretien des voies communales, des bas-côtés, des travaux sur la chaussée et de la propreté générale sur la commune. « *C'est un plein temps !* », résume le directeur.



REPÈRE

Les services techniques interviennent sur

37

manifestations annuelles d'associations en moyenne :

montage et démontage des tentes, apport de matériel, de tables, de chaises... Sans eux, aucune fête n'aurait lieu.





REPÈRE

1500 heures
de fauchage mécanique
(tracteur) par an

700 heures
de fauchage manuel

1500 litres
par semaine
de débris collectés par le
triporteur « ville propre »
en hiver. Cet agent se
déplace toute l'année en
triporteur sur la commune
pour ramasser les papiers
gras, les plastiques, etc.
En saison estivale, ce
volume double !



Des espaces verts aux bâtiments : un service complet !

Au service espaces verts, on ne chôme pas non plus. Les tontes des bas-côtés, l'entretien des massifs sur le domaine public et dans les lotissements, la propreté dans les bâtiments communaux, l'électricité, la fabrication des meubles dans les écoles... ? Se sont eux ! Ces agents ont même réalisé des aménagements de ronds-points comme aux giratoires du Technoparc et de Nezer. Au printemps, le service est ultra mobilisé : d'avril à la mi-août, 8 agents sont dédiés à la tonte. Au Teich, la nature est omniprésente, il faut donc entretenir de nombreux hectares d'espaces verts : pendant près de 6 mois, les agents taillent, tondent, plantent, sèment... « *Nous venons de terminer les nettoyages d'hiver : la taille des haies, la tonte des bas côtés, l'ensemencement des bandes fleuries le long des pistes cyclables. Nous nous préparons à la grande période de fauchage* », explique le directeur.

La biodiversité : respect !

Dans cette politique d'entretien, la gestion différenciée et l'absence volontaire de pesticides sont des priorités fortes.

Pour économiser la ressource naturelle, les agents aménagent les espaces verts avec des végétaux locaux, peu gourmands en eau : arbousiers, éléagnés, tamaris et chênes verts... Le bois élagué hors saison est broyé, stocké puis réutilisé en paillage afin d'éviter au maximum le désherbage. Depuis trois ans, la ville applique la démarche « zéro phyto » : les espaces publics sont entretenus dans le respect de la biodiversité, sans aucun pesticide. En collaboration avec le SIBA, les services techniques ont même mis en place une gestion différenciée des espaces : les tontes rases ne sont pas forcément utiles partout. Il faut aussi laisser la nature repousser à certains endroits pour garantir le retour de la biodiversité.



Des relais d'information pour la population

Ces choix exigent une bonne communication avec la population. Ce n'est pas un problème pour les agents, habitués à dialoguer avec les teichois. « *On nous pose des questions sur les techniques d'élagage et parfois les particuliers nous donnent des arbres qu'on replante sur la commune. On aime notre métier et le contact avec la population* », confie un agent des espaces verts. Un nid de poule ou un problème d'éclairage est signalé au secrétariat ? Sur le terrain, chaque jour de l'année, les hommes des services techniques sont toujours prêts à intervenir. Parfois, les missions sont plus insolites : comme lorsqu'il a fallu ramener un bouc furieux dans son enclos... À chaque intervention, les équipes prennent le soin de rencontrer les riverains, d'expliquer l'intervention : la communication auprès des habitants est essentielle.

Dans les ateliers, Christophe Lamarque a affiché le plan de la nouvelle Halle du port et celui des voiries qui seront refaites cette année. Les troupes ont été briefées et sauront répondre aux questions des teichois.

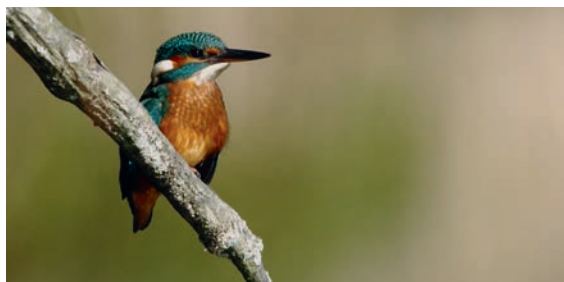
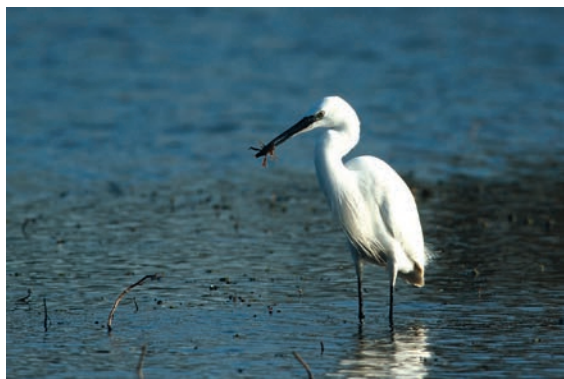


Ils savent tout faire !

Les agents savent s'adapter et possèdent de nombreux atouts dans leur boîte à outils professionnelle, c'est la richesse et la qualité des fonctionnaires territoriaux, les agents de la fonction publique territoriale. Chaque fois que c'est possible, Christophe Lamarque valorise les compétences internes : « *Nos services interviennent en direct dans de nombreux domaines. Nos menuisiers ont par exemple construit un bar, un local poubelles pour la salle des fêtes... Nous réparons nous-mêmes les petites pannes sur nos véhicules et il nous arrive de poser du mobilier urbain, comme devant l'école maternelle du Delta.* » Aux alentours de ce bâtiment, tous les espaces extérieurs (pelouses, arbres, etc.) ont été réalisés en régie. Même si la ville fait appel à des prestataires extérieurs, elle réalise le maximum de travaux par ses propres moyens : un principe doublement utile, qui permet d'entretenir les savoir-faire en interne et garantit des économies d'échelle pour le Teich.

Services techniques : 05 56 22 33 60





Festival Territoires Sauvages : un voyage au cœur de la nature en Nouvelle- Aquitaine



Du vendredi 19 au lundi 22 avril, la ville du Teich accueille la seconde édition du Festival Territoires Sauvages : l'occasion de faire plus ample connaissance avec la nature et ses trésors en Nouvelle-Aquitaine. Entre documentaires, balades guidées et échanges avec les acteurs de la préservation de l'environnement, le festival propose à Pâques un voyage en trois dimensions à la découverte du patrimoine naturel. La parole est à Christophe Coïc, directeur de l'Association Cistude Nature, organisatrice de l'événement.

Comment est né le Festival Territoires Sauvages ?

Territoires Sauvages, c'est d'abord la rencontre entre deux associations : Cistude Nature, qui œuvre à la préservation de l'environnement depuis plus de 20 ans, et Mainate, qui organise le festival international du film ornithologique de Ménigoute (Deux-Sèvres), une référence dans le monde naturaliste depuis 34 ans. Territoires Sauvages, c'est aussi la volonté d'inviter le public à faire connaissance avec le patrimoine naturel de Nouvelle-Aquitaine : notre région, la plus vaste de France, regroupe une diversité insoupçonnée de paysages et de territoires !

Pourquoi avoir choisi Le Teich ?

Avec Dominique Brouard, le directeur de l'association Mainate, nous cherchions un lieu emblématique de la conservation des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Sur le bassin, la Réserve Ornithologique du Teich est justement un modèle de conciliation des enjeux de préservation et de sensibilisation par l'accueil du public. De façon plus pragmatique, le site nous permet de développer les trois dimensions du festival : projection de films dans la salle Publique, balades nature dans les espaces naturels et rencontre avec les acteurs devant la réserve. Je tiens d'ailleurs à remercier la commune pour l'accueil privilégié qui nous est réservé.

Cette seconde édition nous réserve-t-elle quelques surprises ?

Oui ! Les balades guidées ont été plébiscitées l'année dernière. Pour cette seconde édition, nous en programmons davantage : au Teich bien sûr, mais aussi au domaine de Certes à Audenge, où le Département de la Gironde accueille des animations complémentaires. Une balade à vélo est d'ailleurs proposée pour découvrir la faune et la flore entre les deux sites. Je vous invite aussi à vous intéresser tout particulièrement au concert de dimanche soir : la scène nous promet une belle ambiance !

Programme complet sur www.territoires-sauvages.fr

Aménagement des bords de la Leyre à Lamothe et création d'un nouvel accès canoë

Le quartier de Lamothe est un des plus anciens quartiers du Teich. Habité dès l'Antiquité et au Moyen-âge, il a connu un développement important à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle. La création de la voie de chemin de fer, de la gare de Lamothe, des maisons de cheminots, le point d'embarquement des poteaux de mines issus des pins des Landes, la cale de radelage des bords de la Leyre (cale d'arrivée des bois flottés qui descendaient la Leyre) ont marqué l'histoire industrielle de Lamothe.



Un projet communal pour le quartier de Lamothe

Dans les années 1990, la commune a acheté tous les terrains des bords de Leyre, à la suite de la fermeture de la scierie implantée sur le site et a engagé sa réhabilitation.

Étant donné l'importance des travaux à engager, cette réhabilitation s'est opérée en plusieurs tranches. Après la destruction des bâtiments industriels vétustes et dangereux, et la dépollution du site, une deuxième tranche a été réalisée avec la construction de la base canoë, le CKCT (Canoë Kayac Club Teichoï) et l'aménagement de la première partie du site.

La troisième tranche bientôt engagée

Cette dernière opération sera réalisée sur deux ans en 2019 et 2020.

En 2019, les procédures administratives seront menées et les premiers travaux préparatoires engagés. En 2020, les travaux complets seront réalisés.

Il s'agit maintenant de terminer la réhabilitation des bords de la Leyre et de réaliser un site d'accès des canoës à la rivière, sécurisé pour le grand public et les loueurs de canoë, en dehors de la base de canoë réservée au club sportif, ainsi qu'un parc paysager pour achever l'aménagement et la rénovation de tout le quartier de Lamothe.

Un projet soutenu par le Parc Naturel Régional, le Département et la Région

Le Parc, le Département et la commune ont réalisé une étude dès 2016 pour requalifier le site, créer un espace public nature pour le quartier et garantir la sécurité d'accès à la Leyre.

Le projet sera réalisé en 2019 et 2020 avec une aide financière du Département et de la Région de 80% du montant des travaux, la commune finançant les 20% restants.

Les objectifs du projet d'aménagement

Il s'agit avant tout de finir la réhabilitation de cet espace nature. Les dépôts anciens de sciure, les ferrailles et gravats de l'ancienne usine seront évacués pour revenir au sol naturel, les arbres sur les berges seront conservés ainsi que les platanes.

La cale de radelage qui servait à recevoir les bois flottés de la Leyre, qui est la dernière à exister dans la vallée de la Leyre, sera dégagée et restaurée pour valoriser le patrimoine touristique de Lamothe.

Une nouvelle cale d'embarquement et de débarquement des canoës pour le grand public et les loueurs sera créée au pied du pont de la SNCF.

Enfin, une aire d'accueil et de détente sera aménagée, avec des sanitaires, un abri et une halte vélo ainsi qu'un espace de stationnement d'une trentaine de places sur la partie haute du terrain.

La commune profitera également de ce chantier pour remettre en état l'embarcadère du club et réaliser un accès canoë handicapé pour favoriser l'handisport.

Après la rénovation complète de la voirie et des espaces publics du quartier, la piste cyclable qui relie Lamothe au bourg du Teich et à Biganos, la reconstruction du pont de Cebren, la dépollution et la première tranche de la réhabilitation des bords de Leyre, la construction du CKCT... L'ensemble de ces travaux vont achever la réhabilitation totale du quartier de Lamothe.

LÉGENDE

- ❶ Base canoë de Lamothe
- ❷ Création d'un parking
- ❸ Aménagement de l'espace public : aménagement paysager, aire d'accueil et de détente, abri et halte vélo
- ❹ Embarcadère du club et réalisation d'un accès canoë handicapé
- ❺ Restauration de la cale de radelage et réhabilitation des berges
- ❻ Création d'un nouvel embarcadère avec accès PMR – grand public
- ❼ Création de sanitaires



Calendrier des animations

d'avril à juin 2019

AVRIL

◇ JEUDI 11

FORUM SUR L'INSERTION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

📍 Salle Publique

🕒 13h à 17h

Organisé par Insercycles.

M. Christian MEJAOURI : 05 57 15 12 65

◇ SAMEDI 13

CONCERT DE PRINTEMPS

📍 Salle de L'EKLA

🕒 18h

Organisé par l'école municipale de musique. Réservation conseillée, entrée gratuite.

Mme CHABROUX : 05 57 15 04 86
ou 05 57 15 63 75

◇ DU VENDREDI 19 AU LUNDI 22

2^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL « TERRITOIRES SAUVAGES »

📍 Devant la Réserve Ornithologique du Teich
Voir page 15.

CISTUDE NATURE : 05 56 28 47 72

◇ DU VENDREDI 26 AU DIMANCHE 29

« CHASSE À BRU »

📍 Salle Publique

🕒 3 représentations

Comédie d'Éric BEAUVILLAIN par l'association du Théâtre Spectacles Teichois. Une pièce humoristique, à rebondissements, avec nombreux quiproquos. Tarifs : 10 €/adulte, gratuit pour les moins de 12 ans, tarif dégressif pour les groupes. Réservation conseillée, inscriptions sur : www.leteich-tourisme.com.

leteichtourisme@agglo-cobas.fr

Inscriptions : www.leteich-tourisme.com

Mme AZUAGA : 06 08 81 42 71

NOUVEAU

LA BUVETTE DE L'EKLA EST
DÉSORMAIS OUVERTE LES SOIRS
DE SPECTACLES.

◇ DIMANCHE 28

« CHASSE AUX ŒUFS »

📍 L'espace boisé à côté du groupe scolaire Val des Pins

🕒 15h à 17h30

4^{ème} édition organisée par la F.C.P.E. des écoles primaires du Teich. Une chasse ouverte pour l'ensemble des enfants de la commune fréquentant les écoles, la crèche La Pomme de Pin, la micro crèche Les Petits Artistes, et les assistantes maternelles.

Mme Amandine NAUDY : 06 78 60 12 78

MAI

◇ DU MERCREDI 1^{ER} AU DIMANCHE 5

TEICH'ART

📍 Salle Publique

🕒 9h30 à 19h

Exposition d'œuvres d'art organisée par le service Culture de la mairie en partenariat avec des créateurs, artisans, amateurs et professionnels du Teich. Entrée libre.

Service Culture mairie : 05 56 22 33 60

◇ VENDREDI 10

CONCOURS DES JARDINS FLEURIS

L'inscription au concours est ouverte jusqu'au vendredi 7 juin 2019, organisé par la municipalité. Formulaires disponibles en mairie.

Pôle culturel L'EKLA :
05 57 15 63 75

◇ SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12

EXPOSITION D'ART FLORAL JAPONAIS

📍 Salle Publique

🕒 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h

Organisé par IKEBANA.

Mme D. COUDROY :
05 56 22 63 39



◇ DIMANCHE 19

« Ville Propre »

📍 Départ du Moulin de Canteranne

🕒 9h30 à 13h

La municipalité organise un nettoyage des chemins forestiers avec la participation des bénévoles des associations du Teich. Cette matinée se terminera par un verre de l'amitié. Ouvert à tous.

Pôle Culturel L'EKLA : 05 57 15 63 75

JUIN

◇ DU SAMEDI 1^{ER} AU VENDREDI 7 EXPOSITION

📍 Salle Publique

🕒 14h à 19h, sauf le samedi de 9h30 à 12h30 et 14h à 19h

Par l'association Arts & Loisirs, entrée libre.

Mme TESTUD : 06 87 24 79 42

◇ SAMEDI 8

« LA FÊTE DU VÉLO »

📍 Halle Publique

🕒 9h30 à 17h

Organisée dans le cadre de la fête nationale du vélo par l'association INSERCYCLES. Au programme : sortie V.T.T., randonnée familiale sur les pistes cyclables (sur inscription), bourse de vélos d'occasion, ateliers de réparation, etc.

M. Christian MEJAOURI : 05 57 15 12 65

◇ VENDREDI 21

Fête de la musique

📍 Place du Souvenir

🕒 À partir de 19h

Organisée par le Comité des Fêtes et de la Culture du Teich. Restauration sur place.

M. THOMAS : 05 56 22 68 55



◇ SAMEDI 22 VIDE DRESSING ÉTÉ

📍 Salle Publique
🕒 10h à 19h

Organisé par l'Association Scolaire des Parents Indépendants du Teich – Entrée libre.

Mme DANDURAND : 06 61 21 97 38

◇ SAMEDI 29 SPECTACLE DES ENFANTS

📍 Salle Publique
🕒 20h30

Présenté par l'association du Théâtre Spectacles Teichois. Théâtre d'improvisation entre poisson et maladresse... Tarif : 10 € p/ adultes – Tarif dégressif pour les groupes – Gratuit aux moins de 12 ans - Réservation conseillée.

◇ SAMEDI 29 CONCERT DES ÉLÈVES ADULTES

📍 Salle de l'EKLA
🕒 18h

Par l'école municipale de musique. Entrée libre. Réservation conseillée.



Mme CHABROUX : 05 57 15 04 86
ou 05 57 15 63 75

◇ SAMEDI 29 FEU DE LA ST JEAN

📍 Esplanade des Artigues au port
🕒 19h

Organisé par le Comité des Fêtes et de la Culture du Teich. Traditionnel feu de la St Jean, bal et animation D.J. – Grillades et crêpes sur place.

M. THOMAS : 05 56 22 68 55

◇ DIMANCHE 30 SPECTACLE DE DANSE

📍 Salle de l'EKLA
🕒 17h

Organisé par l'association de l'école du Mouvement de La Teste de Buch. Réservation conseillée.

Mme FRICKER : 06 64 29 27 60

À LA MÉDIATHÈQUE

II

DU 6 AU 20 AVRIL
« Quinzaine du numérique »
En partenariat avec Biblio.gironde.fr

◇ DU 6 AU 20 AVRIL Expositions : « Compétences numériques, métiers de demain »

Avec l'arrivée massive du numérique, de nouveaux métiers apparaissent, d'autres évoluent. Venez en apprendre davantage sur les métiers de demain.

Concours de Pixel Art !

Et si on décorait la médiathèque de Pixel Art, version Post-It ? Un concours permettra de récompenser le meilleur dessin, alors à vos Post-It !

◇ MARDI 9 AVRIL À 19H

« Et je danse aussi »

Lecture théâtrale et musicale par la Cie de la Moisson d'après le livre d'Anne Bondoux et Jean-Claude Mourlevat

Une correspondance d'aujourd'hui : des mails à deux voix et à quatre mains, une histoire écrite comme un scénario, qui se moque gentiment des convenances et nous tient en haleine jusqu'au bout de l'échange. Une intrigue captivante et originale !

À partir de 12 ans

Réservation conseillée.

◇ MARDI 16 ET JEUDI 18 AVRIL DE 10H À 12H

Atelier numérique

Apprend à coder ton propre jeu vidéo sur le logiciel gratuit Scratch.

Pour les jeunes de 10 à 16 ans.

Sur réservation.

◇ DU 17 AU 22 AVRIL

Exposition interactive

« Lux in Tenebris »

À vous de jouer ! Aux côtés de Jehan Froissart, célèbre chroniqueur de son temps, menez l'enquête autour d'une série de meurtres dans un hameau où la pluie, le vent et le froid vous font prendre logis pour la nuit.

Entrez dans un XIV^{ème} siècle boueux et incertain, où se côtoient mystique, magie noire et sorcellerie. Cette aventure interactive vous invite à entrer dans une fiction pour en devenir l'un des protagonistes. Une expérience d'un nouveau genre à vivre en solo, en tandem, en famille...

Pour jeunes (à partir de 13 ans) et adultes.

◇ DU 3 AU 29 MAI

Exposition

« Les Mots de la gourmandise »

Les plaisirs de la gourmandise mis en scène pour le plus grand plaisir de tous ! Un voyage à travers des expressions savoureuses de tous les jours.

◇ MERCREDI 15 MAI À 10H30

« Petits contes cuisinés »

Conte par Monia Lyorit.

À partir de 3 ans.

◇ SAMEDI 15 JUIN DE 10H30 À 17H30

« La Médiathèque prend l'air »

Journée d'animations, spectacles, ateliers, contes... organisée par la médiathèque municipale à la Halle publique sur l'Esplanade des Artigues au port.

Suivez l'actualité de la Médiathèque sur le nouveau site www.mediatheques.agglo-cobas.fr
ou au : 05 57 15 82 18



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

Mardi 15h30 à 18h30, mercredi 14h à 18h30, jeudi 15h30 à 18h30, vendredi 11h à 13h et 15h30 à 18h30, samedi 9h30 à 12h30



ENSEMBLE POUR UNE VILLE PLUS PROPRE !

Depuis 2012, la ville du Teich organise deux fois par an une grande opération de nettoyage participatif. Ces opérations mobilisent chaque année de nombreux teichois soucieux de la propreté de notre sentier du littoral. Cette année, le rendez-vous est fixé **le dimanche 19 mai**. Cette opération conviviale de nettoyage permet de susciter l'attention des habitants et de les sensibiliser à un meilleur respect de notre environnement.

Journées Européennes des Métiers d'Art



Dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art **du 4 au 7 avril**, la ville du Teich met en avant le savoir-faire de ses artisans. 8 professionnels vous feront découvrir leur métier pendant ces journées. Du sculpteur au ferronnier en passant par le photographe, ils vous feront partager leur passion. Présents dans les écoles du Delta et Val des Pins le jeudi 4 et vendredi 5 avril, vous pourrez visiter leurs ateliers le samedi 6 et dimanche 7 de 11h à 19h. Téléchargez le plan pour les repérer dans la ville sur www.leteich.fr (disponible en mairie également).

Plus d'infos sur leteich.fr, onglet Actualité



Quinzaine du Numérique

En partenariat avec Biblio.gironde.fr

Plusieurs rendez-vous sont programmés durant ces deux semaines, dont une exposition sur les métiers du numérique et une aventure interactive où vous devenez le protagoniste. Le mardi 9 avril à 19h, la Compagnie de la Moisson propose « Et je danse aussi », une lecture théâtrale et musicale d'après le livre d'Anne Bondoux et Jean-Claude Mourlevat. Plusieurs ateliers vont également animer la médiathèque pendant deux semaines, comme l'atelier numérique « Apprends à coder ton propre jeu vidéo » sur le logiciel gratuit Scratch pour les jeunes de 10 à 16 ans, sur inscription. Un concours de Pixels Art version Post-It est aussi au programme et récompensera le meilleur dessin.

Du 6 au 20 avril à la médiathèque

Programme complet et plus d'infos sur leteich.fr, onglet Actualité



Du 1er au 5 mai aura lieu la 2^{ème} édition de Teich'Art, le rendez-vous artistique qui réunit professionnels et amateurs au sein d'une même exposition. Créative, artistique, fédératrice, cette rencontre permet le mélange des genres et des matières. Sur le thème de la fraternité, chaque artiste proposera une œuvre. Un rendez-vous à ne pas manquer à la salle Publique. À noter que les scolaires visiteront l'exposition en présence des artistes les 2 et 3 mai.

Saison culturelle à L'EKLA



Master Class et concert avec le groupe Onde

Samedi 27 avril, L'EKLA accueillera Onde, groupe de musique celtique revisitée aux teintes de rock progressif, de jazz et de pop. Depuis 2014, Amandine Calige (violin), Julien Bruneteau (flûtes), Jean-Christophe Morel (guitare folk), Simon Crespeau (batterie) et William Rieublan (basse électrique) s'emparent de la scène et sillonnent les routes pour vous inviter à une odyssée de sons et de couleurs.

Dès le début du mois d'avril, les cinq musiciens animeront une Master Class à l'école de musique municipale. Ils seront accueillis en résidence à L'EKLA toute la semaine précédant le concert, cet accueil permettant au groupe de disposer d'un espace de travail performant et aux élèves de répéter les morceaux qu'ils joueront avec le groupe le soir du concert.

Samedi 27 avril à 20h30 à L'EKLA

Tarifs : 12 € plein / 10 € réduit / 5 € - de 12 ans

Renseignements 05 57 15 63 75



Hamlet en 30 minutes

Cie Bruitquicourt

Ce spectacle est conçu comme un sprint littéraire plein de trouvailles insolites. La compagnie Bruitquicourt choisit de s'amuser de l'œuvre monumentale de William Shakespeare avec un maître mot : la dérision tout en préservant l'essence de la pièce. 4 comédiens, 3 HAMLET et 1 narrateur s'accordent pour réinventer le théâtre en faisant surgir de ce drame une comédie atypique. Cette pièce a fait les beaux jours du festival off d'Avignon avec un grand succès et à l'international sur des places prestigieuses telles que St Petersburg et Londres.

Vendredi 10 mai à 20h30 à la salle de spectacle

Tout public dès 8 ans

Durée : 65 min.

Tarifs : 15 € plein, 12 € réduit, 8 € - de 12 ans

Plus d'info et réservation en ligne sur www.leteich.fr

8 ANS SANS AUGMENTATION

Pour la huitième année consécutive, les taux des impôts votés par le conseil municipal restent stables. La gestion rigoureuse et économe menée par l'équipe municipale depuis de nombreuses années porte ses fruits et permet aujourd'hui, à la fois de ne pas augmenter les impôts dont les taux restent identiques depuis 2012, d'avoir une ville non-endettée et de réaliser d'importants investissements autofinancés. Nous améliorons et développons ainsi les services publics municipaux.

Au quotidien, ce sont les économies de gestion, la valorisation du patrimoine foncier et forestier de la commune, les locations des terrains de l'Ecopôle ou de l'Esturgeonnière, les recettes de la réserve ornithologique, la recherche de subvention, le soutien de la Cobas et du SIBA qui ont permis de compenser les baisses de dotations de l'Etat et de maintenir la fiscalité la plus faible de toutes les communes du Bassin. C'est la volonté de gérer avec parcimonie l'argent public qui nous est confié et de veiller à la justice sociale entre tous les teichois qui fonde notre choix d'une fiscalité sans augmentation.

Ainsi, en 2019 les charges à caractère général de la ville n'augmenteront que de +0,7% soit une croissance de la dépense qui est bien inférieure à l'inflation. Les charges financières baisseront de -11% grâce à l'autofinancement et aucun emprunt ne sera contracté.

Quant au programme de travaux, il sera le plus important que la commune ait connu. Défendre le bien public, assurer la solidarité et la justice entre tous les teichois, améliorer la vie quotidienne de chacun de vous, c'est tout le sens de notre action.

François DELUGA

Maire du Teich

LA PAROLE EST À VOUS...

Dans le cadre de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLIU), il est prévu une enquête publique, ce printemps, où vos remarques/suggestions sont consignées dans un registre en mairie.

Le commissaire enquêteur, chargé de ce dossier, interroge l'autorité municipale sur les points relevés. Celle-ci formule une réponse qui peut modifier, le cas échéant, le projet de PLU.

Lors de la remise du rapport final du commissaire enquêteur, celui-ci donne un avis favorable ou défavorable au projet de révision du PLU.

Votre avis ou vos remarques sont essentiels à l'élaboration du PLU qui fixe le cadre de vie de notre commune pour les dix à quinze années à venir. Il est important de dépasser les limites de sa propriété pour mettre en avant l'intérêt général tant dans le domaine environnemental que social.

Laurence DE ANDRADE - Les Républicains

Charles BESSE - sans étiquette

Claudine RIBEREAU - UDI

AUTOWEB³³

ACHAT • VENTE • SERVICES +



POINT SERVICES CARTE GRISE - PLAQUES D'IMMATRICULATION

- Changement de titulaire ou de domicile
- Déclaration de cession ou d'achat
- Demande de duplicata
- Ajout ou retrait d'une mention : taxi, collection...
- Immatriculer un véhicule étranger

 SERVICE AGRÉÉ
par la PRÉFECTURE

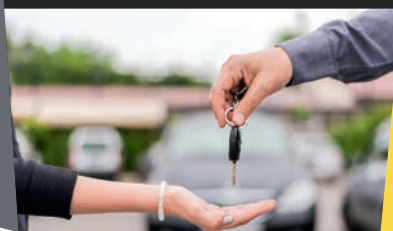
Votre agence auto
sur rendez-vous



06 31 98 53 66
contact@autoweb33.fr



15 rue des Plaines
33470 LE TEICH



**Certificat
d'immatriculation**
Permis de circulation

VENDEZ VOTRE VÉHICULE EN TOUTE TRANQUILLITÉ

SÉRÉNITÉ

Tout faire pour vous

- Possibilité de conserver votre véhicule pendant la vente.
- Prise de rendez-vous et gestion des formalités administratives par nos soins.
- Publication d'une annonce détaillée avec photos.

SÉCURITÉ

Vous apporter des garanties

- Garantie mécanique de 6 mois offerte.
- Anti Car et Home Jacking.
- Transaction sécurisée, vérification de la solvabilité de l'acheteur et du paiement.

EFFICACITÉ

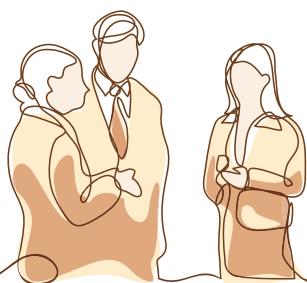
Vous satisfaire à 100%

- Vente au prix le plus juste, près de 20% de + qu'une reprise traditionnelle.
- Rapidité, détection d'un acheteur en 19 jours.
- Possibilité de reprise et de financement pour l'acquéreur.



La Maison
des Obsèques
GROUPE **vyv**

**SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRAT PRÉVOYANCE
MONUMENT - SOUVENIR**



LE CENTRE FUNÉRAIRE DU BASSIN A REJOINT LA MAISON DES OBSÈQUES

Sylvain et Chrystel CLAIRIOT sont à votre écoute

LA TESTE

ZI La Teste - 180 av Denis Papin
05 56 83 20 64

ARCACHON

14 Bd du Général Leclerc
05 56 22 73 74

GUJAN-MESTRAS

La Hume -
11 av de Lattre de Tassigny
05 56 54 48 34

lamaisondesobseques.fr

1^{ER} RÉSEAU FUNÉRAIRE
FONDÉ PAR DES MUTUELLES



*Sur présentation de ce coupon en caisse.
A utiliser en une seule fois. Non cumulable
avec les offres du programme fidélité. Sans
effet rétroactif. Hors promotions en cours.

+ DE
300
MARQUES
MODE & CHAUSSURES
FEMME • HOMME • ENFANT

R & G

**ROUMEGOUX
& GILLES**

-15 €

SUR LA TOTALITÉ DE VOS ACHATS
D'UN MONTANT MINIMUM DE 75€

VALABLE JUSQU'AU

22 Juin 2019*

- GRADIGNAN CENTRE -

ROUMEGOUXETGILLES.COM



**ASSURANCES &
BANQUE**

Agents généraux
LAJOUS Hervé
ROUFFINEAU Olivier

réinventons / notre métier

AGENCE DU SUD BASSIN – LA TESTE
84, avenue Charles De Gaulle **05 57 52 47 47**

AGENCE DU NORD BASSIN – ANDERNOS
80, avenue de Bordeaux **05 56 82 43 43**



ARA
Aquitaine Repas et Assistance

POUR VOUS SOULAGER AU QUOTIDIEN !

- Livraison de repas
- Aide à domicile
- Gardes et surveillance nocturnes des personnes
- Mise en beauté

Réduction ou crédit d'impôt*
de **50%**
sur les sommes engagées

*Selon la législation en vigueur

À VOTRE SERVICE DEPUIS 2004

Pour toute information,
Prestataire et Mandataire **05 56 54 87 87**



OPTIQUE DU DELTA

U express LE TEICH
Tel 05.56.22.61.91

Lunettes personnalisées

Remise
famille

**1€ la
deuxième**

Forfait solaire

Contrôle
de la vue

Paiement en
plusieurs fois

Lunettes de sport à la vue